

Budget primitif 2023 de l'EAMS

Prévisions budgétaires de l'exercice 2023 de l'EAMS

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
EAMS DE ST SECONDIN	673 642,45	91 599,48	765 241,93
Total	673 642,45	91 599,48	765 241,93

** Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques*

AR Prefecture

086-218602480-20230414-2023026-DE
Reçu le 19/04/2023

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 266,46 k€	Produit des services : 309,70 k€
Charges de personnel : 395,53 k€	Autre : 363,94 k€
Autre : 11,66 k€	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 49,90 k€	Excédent antérieur : 91,60 k€
Dette : 41,70 k€	

AR Prefecture

086-218602480-20230414-2023026-DE
Reçu le 19/04/2023

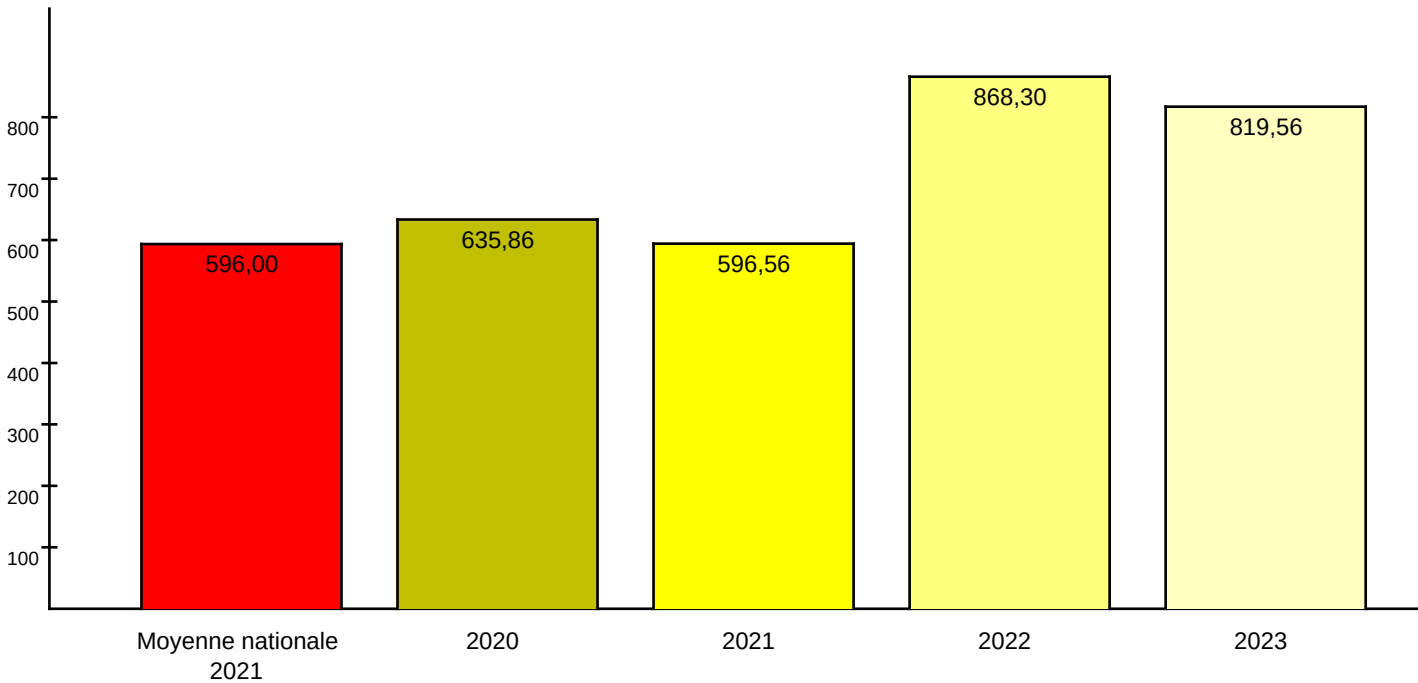
- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
EAMS DE ST SECONDIN	452 396,72
Total	452 396,72

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 13,78 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



AR Prefecture

086-218602480-20230414-2023026-DE
Reçu le 19/04/2023